

FICHE DE POSTE / 2019-152373

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste (H/F) : Directeur / Directrice de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC)	Catégorie statutaire / Corps : Encadrement supérieur Ouvert aux titulaires et contractuels Poste rémunéré sur le budget de l'établissement
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Elaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) Type : Responsable d'un opérateur de l'Etat (EPP10)

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Ecole nationale supérieure d'arts Paris-Cergy
2 rue des italiens, 95000 Cergy

Missions et activités principales :

Le/la directeur/directrice de l'ENSAPC pilote la conception et la mise en œuvre de la politique de l'établissement, dans le cadre d'une lettre de mission qui lui est adressée par le ministre de la Culture. Il ou elle assure la direction exécutive de l'école et la représente vis-à-vis de l'ensemble de ses interlocuteurs en tant que chef ou cheffe d'établissement.

Dans ce cadre, le ou la titulaire du poste aura plus particulièrement pour mission de :

- Définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques, dans le cadre d'un dialogue de gestion avec la tutelle (direction générale de la création artistique - ministère de la Culture) pour la mise en œuvre du projet pédagogique et artistique de l'établissement ;
- Conforter l'excellence de l'offre pédagogique et l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Poursuivre le développement de la dimension internationale de toutes les activités de l'établissement et consolider son insertion au meilleur niveau dans le cadre du schéma européen de l'enseignement supérieur ;
- Conforter la place de la recherche, de l'expérimentation et de l'innovation dans l'ensemble des cursus de l'école, en partenariat avec les organismes de recherche, en s'appuyant notamment sur les collaborations engagées dans le cadre de la ComUE Université Paris-Seine et des projets élaborés avec d'autres structures et organismes internationaux ;
- Développer des formations innovantes et professionnalisantes dans le domaine de la création, (y compris formation professionnelle et continue) en tenant compte de la structuration de la formation artistique à l'échelle internationale et en approfondissant les collaborations engagées en autonomie ou dans le cadre de la ComUE Université Paris-Seine ;
- Approfondir les liens avec les acteurs du monde culturel et économique afin de valoriser l'apport et les spécificités de l'enseignement et des métiers de la création ;
- Assurer la bonne gestion de l'établissement dans un contexte budgétaire contraint, en développant notamment ses ressources propres ;
- Assurer un pilotage de l'établissement qui garantisse un dialogue social de qualité ;
- Poursuivre le développement de la production, valorisation et de la diffusion artistique en particulier au travers de son centre d'art YGREC en cours d'implantation à Aubervilliers ;
- Mettre en œuvre une politique affirmée d'éducation artistique et culturelle et d'accès à l'art et à la

- culture ;
- Piloter le projet de relocalisation de l'école à Cergy dans le cadre du développement du Campus international Paris-Seine porté par les acteurs universitaires, les collectivités locales et l'Etat ;
- Conforter la dimension d'école inclusive et les engagements de l'établissement dans le cadre de sa double labellisation AFNOR Egalité/Diversité, visant à prévenir toute forme de discrimination et à promouvoir l'égalité et la diversité au sein de l'établissement.

Compétences techniques :

- Expertise des enjeux de l'enseignement supérieur artistique au niveau national et international
- Expertise du secteur de l'art et de la création en général
- Maîtrise des règles de fonctionnement d'un établissement public (établissement recevant du public, instances du dialogue social, instances de gouvernance, domaine administratif et financier)
- Maîtrise de l'anglais

Savoir-faire :

- Manager confirmé
- Travail en équipe
- Négociation et diplomatie
- Communication publique
- Capacités d'analyse et de synthèse

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Sens de l'innovation et créativité
- Sens de l'organisation et rigueur
- Relations avec de multiples institutions et partenaires publics/privés, nationaux et internationaux
- Sensible aux enjeux d'ouverture, d'inclusion et aux dimensions liées à l'interculturalité

Environnement professionnel :

Établissement public d'enseignement supérieur artistique sous tutelle du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) est dotée d'un budget annuel d'environ 1,5 M euros, compte un effectif de 50 équivalents temps plein (ETP) dont 27 enseignants, et accueille environ 250 étudiants par année scolaire dont plus de 25% d'étudiants internationaux représentant 24 nationalités différentes.

La formation proposée par l'ENSAPC conduit à la délivrance de trois diplômes : au niveau Licence (Diplôme national d'art), Master (Diplôme national supérieur d'expression plastique) et Doctorat (Doctorat par le projet). Ce dernier porté par l'Université Paris-Seine, se construit avec cinq autres établissements dans le cadre de l'École universitaire de recherche "Humanités, création et patrimoine". Ces formations se déploient à l'intérieur d'une seule et large option Art. Les enseignements y sont conduits par des artistes, plasticiens, musiciens, chorégraphes, danseurs, auteurs, cinéastes, écrivains, commissaires d'exposition, chercheurs et professionnels en activité, de notoriété nationale et internationale, actifs au sein du champ de la création.

L'ENSAPC revendique une totale transversalité et place l'étudiant au centre de son dispositif. Permettant la plus grande autonomie des étudiants dans l'élaboration de leur cursus, l'offre pédagogique de l'école couvre un très large spectre de disciplines et croise le domaine des arts visuels, de l'écriture, du spectacle vivant, du cinéma et de la théorie, en lien avec des partenaires français et internationaux. Pour nourrir une approche critique des enjeux contemporains, l'école se veut mobile, réactive, critique, attentive aux nouveaux champs de connaissance permettant l'exploration de nouveaux territoires.

La professionnalisation et le processus de légitimité artistique se construisent dans le cadre d'une coopération renforcée avec un grand nombre de partenaires publics, privés, français et étrangers, structures qualifiantes du domaine de la création. Parallèlement, l'école développe des programmes innovants avec des acteurs du champ social et des publics éloignés de l'offre culturelle.

Ouverture sur le monde, dialogue interculturel et coopération internationale sont partie intégrante de la politique institutionnelle de l'ENSAPC. La construction de projets conjoints avec des partenaires étrangers (au titre du cursus et de la recherche), le développement de l'accueil d'enseignants et d'étudiants internationaux, ainsi que la mobilité sortante, permettent une inscription des étudiants sur les scènes multipolaires de la création à l'échelle mondiale.

L'ENSAPC dispose d'un centre d'art appelé YGREC en cours d'implantation à Aubervilliers. Ce positionnement sera l'occasion de participer pleinement au maillage culturel et artistique qui se constitue

dans cette partie du Grand Paris. Dans ce cadre, YGREC a vocation à conduire une politique active en faveur de l'éducation artistique et culturelle, en lien étroit avec les acteurs du territoire. YGREC est un terrain de rencontres et d'expérimentations, un espace de recherches et d'interactions où pédagogie, recherche et professionnalisation se croisent et se nourrissent.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste disponible immédiatement

Nomination par décret du ministre de la culture pour une période de trois ans renouvelable deux fois maximum

Poste à haute responsabilité impliquant une très grande disponibilité

Profil du candidat recherché :

Candidat actif ou candidate active dans le secteur de la création contemporaine, doté.e de fortes aptitudes relationnelles et au management, reconnu.e pour son dynamisme et sa capacité à mobiliser des équipes pluridisciplinaires autour de projets de recherche et d'expérimentation en art.

Justifiant d'une forte expérience professionnelle dans des domaines proches et sur des postes à haut niveau de responsabilité, en France ou à l'international, lui permettant d'assurer notamment le pilotage budgétaire et administratif d'un établissement public administratif. Maîtrise des enjeux économiques sociaux, environnementaux et culturels liés au développement de l'enseignement de l'art contemporain et de la recherche, dans une approche prospective et internationale.

Connaissance approfondie du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le champ de la création, ainsi que la maîtrise de la langue anglaise sont indispensables.

Etablissement sensible à ces enjeux, l'ENSAPC souhaite profiter des bénéfices que la parité et la diversité culturelle apportent à ses activités et encourage la candidature de ceux/celles qui peuvent y contribuer.

Qui contacter ?

Les informations peuvent être obtenues auprès des services de Mme Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la création artistique.

Candidatures – lettres de motivation et CV précisant vos coordonnées complètes sont à adresser à :

- Mme Sylviane Tarsot-Gillery, Directrice générale de la création artistique – Ministère de la Culture
62 rue Beaubourg - 75003 Paris
- A l'attention personnelle de Mme Albertine de Galbert, Présidente du conseil d'administration de l'ENSAPC – albertine.degalbert@ensapc.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste : Décembre 2018

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.